

AU SECOURS DES CHATS ERRANTS

PROTECTION DES ANIMAUX Une initiative de SOS Chats veut interdire la chasse aux chats errants. Luc Barthassat la soutient.

La chasse aux chats errants est légale en Suisse et cela ne plaît pas au conseiller national Luc Barthassat (PDC/GE). «Le chat d'un voisin s'était fait tirer dessus, raconte-t-il. Il s'en était sorti, mais cette histoire m'avait touché.» Selon la loi fédérale sur la chasse, le chat haret, ou errant, fait partie des espèces pouvant être chassées toute l'année. Afin de modifier cette loi, l'association SOS Chats de Noiraigue (NE) a décidé de lancer une pétition. «Je soutiens cette récolte de signatures, déclare Luc Barthassat. J'attends de voir les diffé-

rents témoignages qui en découleront, le nombre de signatures et je présenterai peut-être une motion au Conseil national.»

STOPPER CE «MASSACRE»

La présidente de l'association SOS Chats, Tomi Tomek, désire stopper ce «massacre». «Quand on voit les chats sur lesquels on a tiré, c'est atroce, on ne peut que s'opposer à cette pratique. En ce XXIe siècle, ça ne devrait plus exister», s'indigne-t-elle. Les exemples ne manquent pas. «Il y a cette chatte qui avait reçu une balle et dont les os de sa patte gauche

étaient en pièces, se souvient Tomi Tomek. On l'avait appelée «Lara-Croft», parce qu'elle était très forte.»

Ce qui gêne notamment l'association, c'est que de nos jours il est plus difficile de différencier un chat errant d'un chat domestique à cause des puces qui remplacent les colliers.

L'efficacité de la chasse est aussi remise en cause. «Il est plus utile d'attraper les chats, les stériliser et les castrer plutôt que de les tuer.

«LE CHAT D'UN VOISIN S'ÉTAIT FAIT TIRER DESSUS. CETTE HISTOIRE M'AVAIT TOUCHÉ»

Luc Barthassat, conseiller national (PDC/GE)



Pierre Abensur

CHASSE Les chats harets, ou errants, peuvent être chassés toute l'année selon la loi. Une association s'indigne et veut interdire ce qu'elle appelle un «massacre». Trias Philippe/Le Progrès/MAXPPP



C'est la seule manière d'en réduire le nombre», assure Tomi Tomek.

SOUTIEN DE FRANZ WEBER

L'écologiste montreusien Franz Weber apporte aussi son soutien au combat de SOS Chats. «Ce massacre, c'est indigne de l'homme, il faut trouver des solutions différentes, comme celles que préconise Tomi Tomek», explique-t-il. Pour lui, «la situation actuelle est inacceptable, il faut absolument changer la loi».

L'association SOS Chats désire que l'on interdise la chasse aux chats

errants au niveau fédéral. Les cantons ne pourraient ainsi plus agir à leur guise. Même s'il est d'accord sur le fond, le vétérinaire cantonal de Neuchâtel Pierre-François Gobat précise qu'une interdiction totale n'est toutefois pas concevable. Il faut permettre des exceptions lorsque des maladies transmissibles, comme la rage, sont présentes.» ■

Loïc Delacour

Réagissez sur: www.lematin.ch/chats